

## ANNEXE 9

Direction des services départementaux de  
l'éducation nationale du Gard

### DEMANDE DE RÉINTÉGRATION APRES DETACHEMENT DANS LE 2D DEGRE

A retourner, par mail, à la DPE avant le 15 avril 2025

NOM. [REDACTED]

PRENOM. [REDACTED]

ADRESSE PERSONNELLE [REDACTED]

TELEPHONE [REDACTED]

1/ Date de votre départ en détachement dans le 2d degré : [REDACTED]

2/ Votre établissement d'affectation avant votre départ En détachement [REDACTED]

3/ Poste occupé [REDACTED]

4/ Votre modalité d'affectation : titre définitif  à titre provisoire

**(Rappel: Vous devez être titulaire de votre poste pour bénéficier de la priorité)**

5/ Date de fin de votre détachement dans le 2d degré : [REDACTED]

6/ Avez-vous formulé une demande de temps partiel pour la rentrée 2025 :

OUI

NON

**Je demande la priorité sur mon ancien poste suite à ma réintégration dans le 1<sup>er</sup> degré, je déclare participer au mouvement intra-départemental 2025.**

Fait à [REDACTED]

Le [REDACTED]

Signature

-Pensez à consulter régulièrement votre messagerie IProf **et** votre messagerie professionnelle de type [prenom.nom@ac-montpellier.fr](mailto:prenom.nom@ac-montpellier.fr).  
C'est essentiellement par ces biais que les communications liées aux opérations du mouvement auront lieu.  
-Notez que pour toute question sur le mouvement vous pourrez obtenir des informations utiles sur le site ACCOLAD

ou envoyer un mail à [francoise.brissac@ac-montpellier.fr](mailto:francoise.brissac@ac-montpellier.fr) ou appeler la cellule information et conseil de la DSDEN 30 au **04.66.62.86.15**

**Cadre réservé à l'administration**